



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
25/09/2019

Dossier complet le :  
25/09/2019

N° d'enregistrement :  
8956

### 1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'exploitation et son raccordement à l'usine de production d'Angresse

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYDEC

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Louis PEDEUBOY, président

RCS / SIRET

2 5 4 0 0 1 3 9 9 0 0 0 6 5

Forme juridique

Etablissement public syndicat mixte

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17°-b) : Dispositifs de captage des eaux souterraines ; 27°-a) Forage pour l'approvisionnement en eau de plus de 50 m	200 000 m <sup>3</sup> /an ≤ volume prélevé estimé (600 000 m <sup>3</sup> /an) < 10 millions m <sup>3</sup> /an : concerné. Forage de plus de 50 m : concerné
47°-a) : Défrichements (...) portant sur une surface totale > 0,5 ha	Surface soumise à défrichement d'environ 1 000 m <sup>2</sup> maximum : non concerné

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à la mise en service d'un nouveau forage d'eau destinée à la consommation humaine, prélevant dans le champ captant d'Angresse et situé sur le territoire communal de Capbreton, parcelle AH289.  
Il vise également à raccorder ce nouveau forage "Capbreton" à l'usine de production d'eau potable d'Angresse, située 450 m au nord-est au lieu-dit "Port de Haut", le long de la RD133.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet de la création d'un nouveau forage d'exploitation et son raccordement à l'usine de production d'Angresse vise à satisfaire les objectifs suivants :

- Dans un premier temps, réduire l'utilisation des forages de Sarrebruck et de Soorts contaminés aux métabolites de pesticides, au profit de ce nouveau forage.
- A terme, remplacer les forages contaminés avec ce nouveau forage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet de la création d'un forage d'exploitation sur le champs captant d'Angresse prévoit les opérations suivantes :

- La création d'un forage d'exploitation,
- La mise en place d'une protection de captage immédiate ou rapprochée,
- La connexion entre le forage d'exploitation d'eau et l'usine de production d'Angresse.

Le projet se décompose en 2 phases de travaux :

- Phase 1 : Réalisation d'un nouveau forage à proximité immédiate d'un forage d'essai existant et à l'équipement de celui-ci (2 mois).
- Phase 2 : Refoulement et raccordement du forage à l'usine d'Angresse le long de la départementale 133 (4 mois).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau forage va permettre de prélever de l'eau souterraine dans l'aquifère des graviers et galets du Plioquaternaire :

- Au débit nominal de 200 m<sup>3</sup>/h,
- 20 h par jour.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation environnementale (Code de l'Environnement)

Demande d'autorisation de défrichement et de distraction du régime forestier (Code Forestier)

Demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine (Code de la Santé Publique)

Déclaration d'utilité publique pour la mise en place des périmètres de protection réglementaires (Code de la Santé Publique)

Déclaration préalable (Code Minier)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage d'exploitation	52,5 m
Tubage extérieur	Acier diam. 508 mm
Tubage intérieur	Inox diam. 281,5 / 298,5
Débit nominal	200 m <sup>3</sup> / h
Linéaire de canalisation de refoulement vers l'usine	Environ 500 ml le long de la RD133

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route de Capbreton (RD 133) sur la commune de Capbreton, à proximité du forage d'essais existant.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 25' 44 "O Lat. 43° 38' 54 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Capbreton est une commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est située à 440 m au sud du site patrimonial remarquable 304SPR7 "SPR de Soorts-Hossegor - Zone 3 - Secteur des Barthes".
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur forage est situé à 3,9 km au nord de la zone humide FR720040 "Marais d'Orx".

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 a prescrit le plan de prévention des risques littoraux sur le secteur du Bourret Boudigau comprenant les communes de Capbreton, Soorts-Hossegor et Angresse. Il concernera les risques de submersion marine et de recul du trait de côte. En revanche, la commune de Capbreton n'est concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va conduire à l'établissement d'un périmètre de protection immédiate et rapprochée autour du nouveau captage d'eau.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans le site inscrit SIN0000208 "Étangs Landais Sud".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe entre les sites NATURA 2000 ZSC FR7200717 "Zones humides de l'arrière dune du Marensin" (5 km) et ZSC FR7200719 "Zones humides associée au marais d'Orx" (3,9 km).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nature même du projet est de prélever de l'eau souterraine dans l'aquifère des graviers et galets du Plioquaternaire.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération de forage va générer des déblais en faible quantité qui seront conservés sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La cimentation dans le tube extérieur du forage ainsi que la protection de la crépine va nécessiter des matériaux (sable, gravier, argile) en petite quantité.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur forage sera implanté à l'extrémité Est de la parcelle AH 289, sur un secteur à la végétation clairsemée : fougère aigle, ronces et quelques jeunes pins maritimes épars. L'emprise projet ne présente aucun habitat d'intérêt communautaire, aucune espèce florale ou animale protégée, ni aucune zone humide. La mise en place du périmètre de protection immédiate autour du forage nécessitera un débroussaillage et l'abattage de moins de 5 pins maritimes. Ces opérations ne sont pas de nature à impacter la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est trop éloigné des site NATURA 2000 pour pouvoir impacter les habitats / les espèces ayant justifié leur désignation.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise dans le périmètre de protection immédiate sera gagnée sur une lisière de pinède. Une demande d'autorisation de défrichage et de distraction du régime forestier est nécessaire.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise projet est trop éloigné du littoral pour être concernée par les risques littoraux (PPRN Littoral prescrit sur Capbreton).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de nouveaux forage n'est pas de nature à modifier les trafics et les déplacements existants.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit du chantier en phase travaux, bruit du trafic routier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase travaux, émissions de poussières et de gaz d'échappement pendant le chantier.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets de chantier en phase travaux.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements prévus ont une importance assez réduite (tête de forage dépassant de moins d'1 m du sol, clôture autour du périmètre de protection immédiat, canalisation de transfert enterrée) et ne vont pas impacter négativement le patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**MILIEUX NATURELS :**

Le projet (forage + périmètre de protection immédiate) va s'implanter en lisière de la pinède, sur un secteur à la végétation clairsemée. L'emprise projet ne présente aucun habitat d'intérêt communautaire, aucune espèce florale ou animale protégée, ni aucune zone humide. Les travaux de débroussaillage seront effectués hors de la période de nidification des oiseaux.

**PAYSAGE :**

Les aménagements prévus ont une importance assez réduite (tête de forage dépassant de moins d'1 m du sol, clôture autour du périmètre de protection immédiat, canalisation de transfert enterrée) et ne vont pas impacter négativement le patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Ils seront masqués par la pinède alentour.

**NUISANCES DU VOISINAGE :**

Le seul équipement potentiellement bruyant est la pompe mais elle sera immergée à 50 m. Le fonctionnement du forage ne générera donc aucun bruit perceptible.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu,

- de l'éloignement vis-à-vis des sites remarquables (site NATURA 2000, site patrimonial remarquable),
  - d'un impact réduit sur les milieux naturels (débroussaillage sur une petite surface et abattage de quelques pins dans le périmètre de protection immédiate),
  - de l'absence d'habitat d'intérêt communautaire, d'espèce florale ou animale protégée et de zone humide dans l'emprise projet,
  - des autres procédures réglementaires qui traiteront des aspects sanitaires du projet, de ses incidences sur la nappe et de la protection de la ressource,
- nous estimons que notre projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



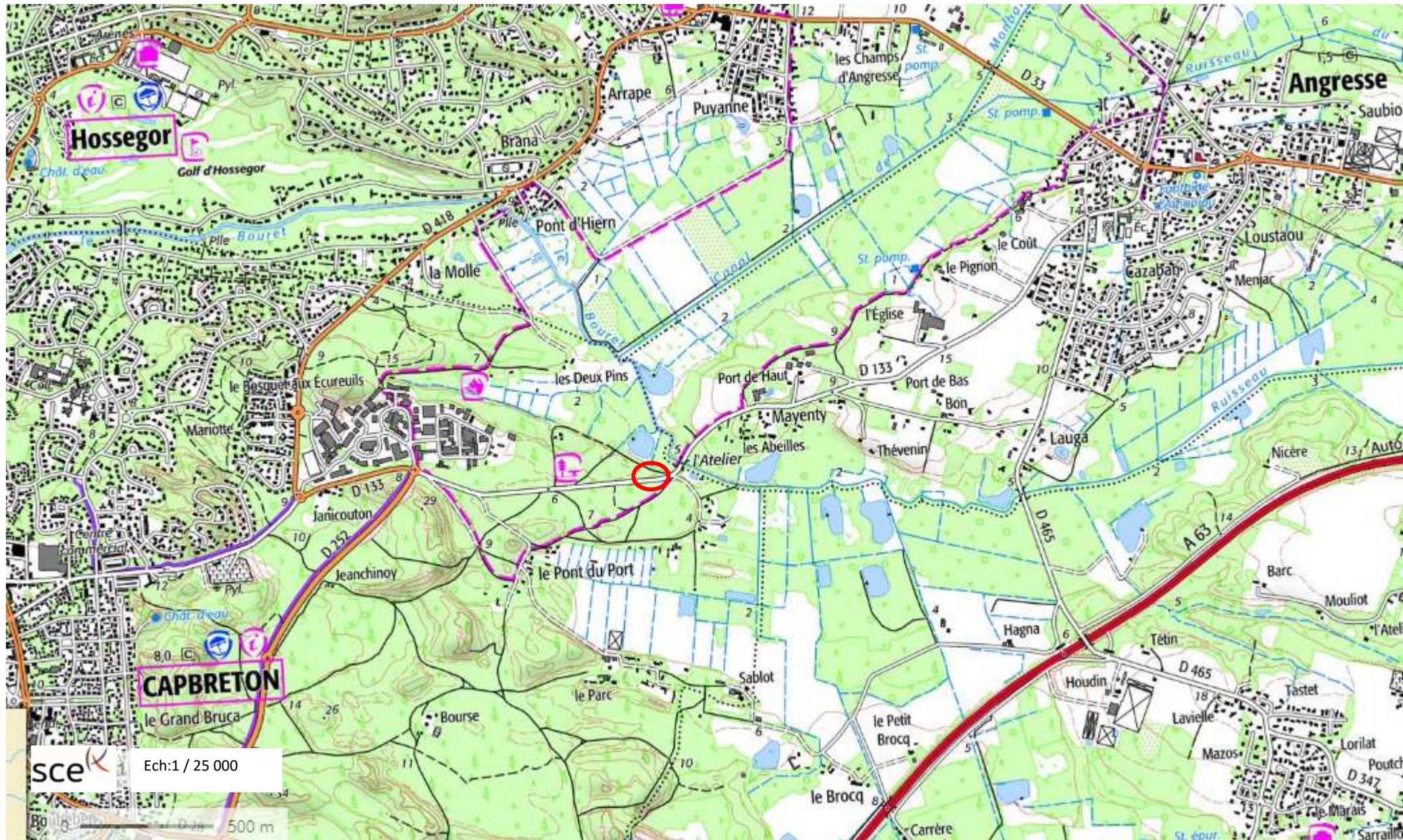
Fait à Mont-de-Marsan

le, 25/09/2019

Signature

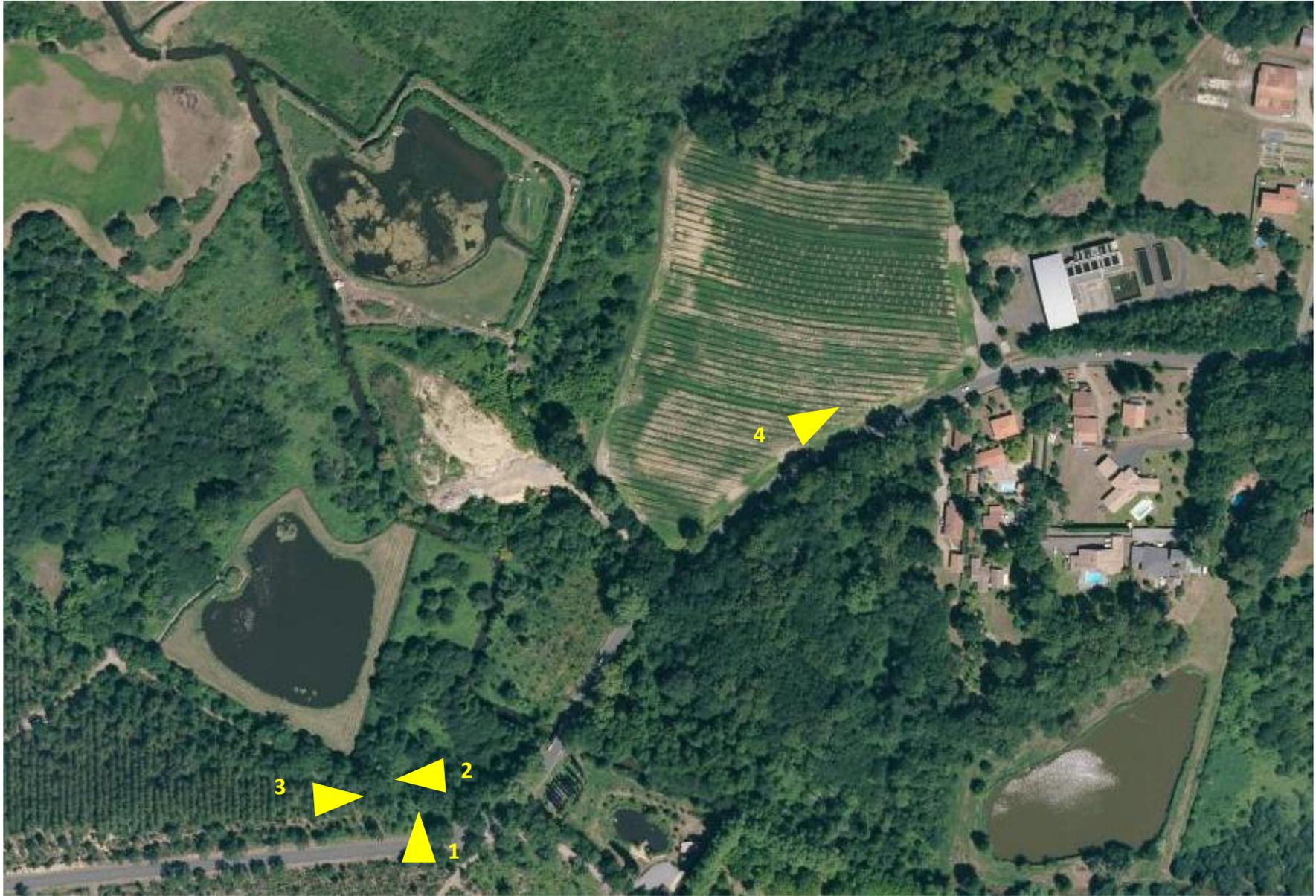


# Création d'un nouveau forage d'exploitation dans le champ captant d'Angresse – Plan de situation

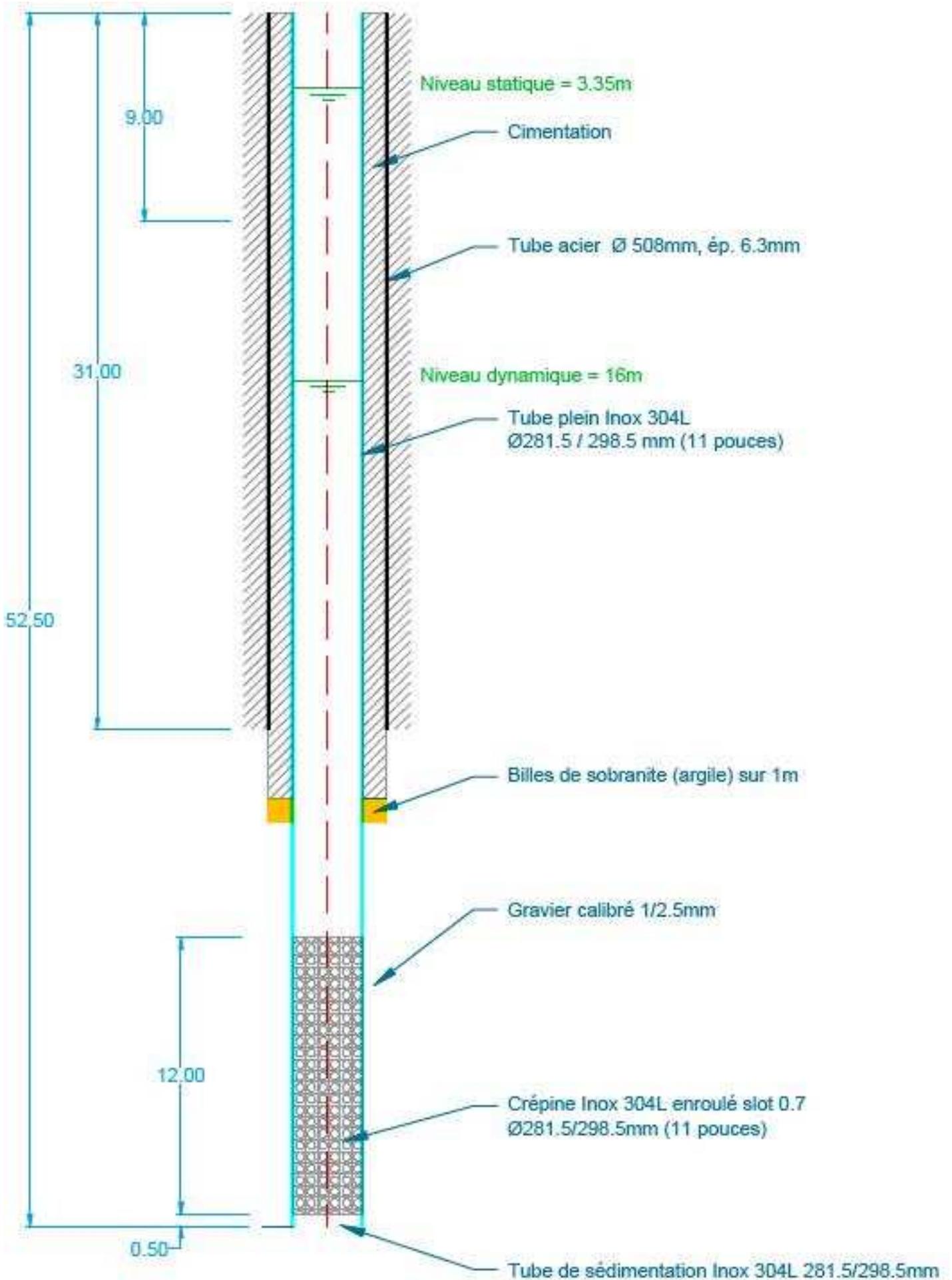


# Création d'un forage d'exploitation et son raccordement à l'usine de production d'Angresse – Planche photos



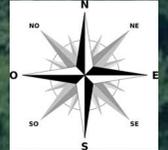


## Coupe du nouveau forage « Capbreton »





# Création d'un forage d'exploitation sur le champ captant d'Angresse - Plan des abords



Etang

Boisement

Boisement

Boisement

1

H

RD133

Coupe rase

Échelle 1 : 2 000

0 50 m

Légende :

 SCE

- H** Habitation ou groupe d'habitations
- 1** Forage existant
-  Emprise du projet

# Création d'un forage d'exploitation sur le champ captant d'Angresse – Situation vis-à-vis des sites NATURA 2000

